

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 02 JUIN 2016.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Jules COLIN, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Christophe RENON.
- Absent Excusé : Mr Jules COLIN a donné Procuration à Mr Jean-Yves OZAN
- Absent : Mr Michel ROUVRE.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

Emit un avis favorable sur le projet MÉTHABRAYE à SAVIGNY SUR BRAYE pour l'installation d'une unité de méthanisation au lieu-dit « Le Champ de l'homme » et l'épandage agricole de digestats. (14/14 Oui).

Approuvé le projet du Périmètre Départemental de Coopération Intercommunale qui représentera 66 communes (6 Contre - 8 Pour/14).

Approuvé la transformation de cet EPCI en Communauté d'Agglomération au 01/01/2017 (0 Contre - 14 Pour/14)

Emit un avis favorable sur l'arrêté préfectoral portant projet de dissolution du Syndicat de la Gestion de la Trésorerie Municipale de Vendôme et sa banlieue sous réserve de la vente des locaux (14/14 Oui).

Retenu le devis de l'Entreprise LEBERT de Savigny sur Braye (41) pour l'aménagement du plancher au 1^{er} étage de la Mairie pour un montant de 3 212.10 € TTC (14/14 Oui).

Retenu le devis AUBRY de Lunay (41) concernant les travaux de réfection de la toiture de la distillerie de Mazangé pour 18 540.48 € TTC (14/14 Oui).

Retenu le devis de l'entreprise HABERT de Noyers sur Cher (41) concernant les travaux d'auto surveillance des Postes d'assainissement collectif de « Bonaventure » et « Feu de St Jean » pour 22 665.60 € TTC (14/14 Oui).

Décidé de renommer l'allée de Boutefée en Impasse de Boutefée (14/14 Oui).

Lancé une vente par mise à prix 900 € net au plus offrant, sous enveloppe cachetée avant le 25 juillet, d'un broyeur d'accotement par voie d'affichage public et Flash Info. (14/14 Oui).

Approuvé la modification des articles 3 & 10 des Statuts du SIVOS concernant la répartition des charges d'investissement et les frais de fonctionnement du syndicat entre les différentes communes (50% population - 50% élèves) et modifié le siège social à la Mairie de Fortan (14/14 Oui).

Autorisé de procéder à une étude de travaux pour un montant de 3180 € TTC, auprès de l'entreprise VIATEC de Vendôme pour sécuriser le cheminement des piétons au « Gué du Loir » (14/14 Oui).

Affaires diverses :

- « Incivilités » dans la commune
- Jeux Intervillages le 12 juin : Réunion le vendredi 10 juin à 18h à la Mairie.

Le Maire,

Patrick BRIONNE



(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance - ex. Maire